



Un flot d'idées pour la voie d'eau

EN PASSANT PAR LA LORRAINE AVEC DE GROS BATEAUX

Ce bulletin, préparé pendant la période des fêtes, nous invite, en cette fin d'année difficile pour beaucoup de monde, à des réflexions sur le passé, le présent et l'avenir, en particulier celui de la voie d'eau puisqu'il s'agit, pour notre association, de son sujet de prédilection.

Au titre du passé sur le bassin Rhône/Saône, on constate toujours des retards sur la Saône, sur le petit canal du Rhône au Rhin, et même sur le Rhône concédé à la CNR, pour que puisse se développer le transport fluvial dans des conditions optimales. Cette situation est due au fait que l'Etat, pendant de longues années, faute d'intérêt politique pour ce mode de transport, n'a pas financé les travaux nécessaires. La décision prise en 1991, de transférer l'ensemble des voies d'eau navigables à VNF, a sans doute permis de progresser, mais le retard était tel...et la liaison à grand gabarit avec l'Europe du nord et de l'Est fait toujours défaut !

Au titre du présent, le monde fluvial, qu'il s'agisse de la batellerie artisanale (les freycinet) ou des professionnels du transport massifié, dépend largement des infrastructures. Rappelons, à ce propos, que le développement du transport routier dans les années 1960 a évolué en même temps que se construisait le réseau autoroutier.

Les contraintes actuelles, difficiles pour tous les modes, sont amplifiées pour le fluvial par les investissements nécessaires considérables qui, seuls, permettraient un développement plus harmonieux entre les modes de transport. On en est encore loin !

Comment rester optimiste pour l'avenir ? L'exemple du canal Seine-Nord-Europe qui vient d'obtenir sa déclaration d'utilité publique est un point positif, mais on peut légitimement s'inquiéter de son financement qui, pour l'instant, n'est pas assuré, hormis les études. Les partenariats publics/privés (PPP), très à la mode pour éviter à l'Etat et aux finances publiques, déjà exsangues, de renoncer à des projets jugés prio-



ritaires, pourront-ils être mis en place en cette période ? L'exemple malheureux, sur le bassin, du canal du Rhône au Rhin à grand gabarit, qui avait été déclaré d'utilité publique, rend prudent.

On peut d'ailleurs se demander pourquoi, alors que ce projet était entièrement financé par la CNR (la totalité de la liaison devant lui être concédée en fin de travaux), cette idée n'a pas, à notre connaissance, été réexaminée pour accélérer une

liaison entre la Saône et la Moselle, actuellement à l'étude et projetée en 2020, date dont il est permis de douter.

D'ailleurs, Michel MARGNES, Président du directoire de la CNR, n'a-t-il pas été nommé Président de VNF en juillet dernier, au départ de François BORDRY, en intérim certes !

La situation financière de la Compagnie, devenue productrice indépendante d'électricité, semble assez bonne et les missions d'intérêt général de ses nouveaux statuts pourraient ainsi être justifiées.

Laissons à la sagacité de nos adhérents ou de nos lecteurs de juger cette proposition, sans doute iconoclaste pour le monde des financiers, dont nous constatons aujourd'hui les inconséquences, et espérons que les décideurs sauront trouver les solutions les plus rapides et les mieux adaptées possibles pour que progresse réellement la multi modalité, tant prônée dans les discours, les colloques, les conférences et réclamée par le Grenelle de l'Environnement.

En finir avec les incantations - des actes ! - voilà le vœu que nous vous proposons pour 2009 !

Avec celui que la nouvelle année nous réserve à tous quelques bonnes surprises.

Le comité de rédaction

I - PROMOFLUVIA-INFO

Dates des réunions prévues du «comité de suivi» au 1er semestre 2009

Les vendredis à 9 h 30

Au siège de l'association :

9 janvier, 6 février, 6 mars, 3 avril, 30 avril,
29 mai, 26 juin

Réunions auxquelles Promofluvia était représentée ou qui sont déjà programmées :

25 septembre à Lyon : réunion avec le Professeur LASSERRE sur les bateaux bus

26 septembre à Lyon : visite de «Lyon Confluence»

30 septembre à Lyon : réunion de la coordination des associations avec préparation de la réunion des armements du 19 novembre

30 septembre à Lyon : rencontre avec un anthropologue M. PORTE qui souhaite travailler sur les métiers de la batellerie

9 octobre à Lyon : conférence sur le thème «les berges de Saône ou les méandres de la culture, histoire et projets»

10 octobre à Lyon : lors du comité de suivi - présence de M. Roland BERNARD, Vice-Président du Grand Lyon, Philippe GAMON son adjoint et du Professeur LASSERRE

18 octobre : visite de Bellegarde à Genève sur le Haut Rhône avec l'ADR



21 octobre à Lyon : rencontre avec le Professeur LASSERRE au laboratoire d'économie des transports

21 octobre à Lyon : table ronde sur la thématique des navettes fluviales

22-23 octobre à Givors : journée d'échanges et d'expériences sur le fleuve organisée par la maison du fleuve Rhône

24 octobre à Pagny : réunion du « comité de direction » en présence de Michel SABRE et Jacques CHOSSAT-de-MONTBURON pour passation de pouvoirs entre les correspondants



26-27 octobre à Thoissey (01) : fête de l'eau

13 novembre à Lyon : conférence sur le thème «Diviser ou unir, le rôle du Rhône dans la ville»

14 novembre à Lyon : réunion du «comité de suivi» en présence de Jean-Paul DUMONTIER qui nous rejoint pour travailler ensemble

18 novembre à Givors : atelier d'ingénierie sur le thème «le Rhône, une destination touristique»

19 novembre à Rochetaillée : commission des armements

2 octobre : visite très réussie du port de Villefranche-sur-Saône (57 participants) avec l'ADR (cf. compte-rendu joint)



3 octobre à Lyon : réunion du groupe de travail sur la réglementation

4 octobre à St-Jean-de-Losne : assemblée générale de HPLM

6 octobre à Lyon : rencontre avec M. DUREL de la CNR

20 novembre à Paris : colloque sur l'aménagement des berges de la Seine avec l'association «la Seine en partage»

20 novembre à Lyon : «pot amical» avec nos partenaires de formation

24 novembre à Luzinay (69) : réunion de «Rhône Pluriel»

25 novembre à Lyon : réunion de l'OITC - commission «transports»

27 novembre à Lyon : rencontre avec MM. DALAISE et LEMOINE du CAF

27 novembre à Lyon : assemblée générale de l'association Saône/Moselle

27 novembre à Lyon : réunion du groupe de travail sur la réglementation

28 novembre à Lyon : réunion pour préparer une prochaine rencontre à thème «5 à 7»

3-4 décembre à Paris : convention d'affaires du transport fluvial et intermodal avec VNF

5 décembre à Besançon : assemblée générale de l'association «Saône Rhin 2010»

6 décembre à Lyon : film débat «Femmes de l'eau»

7 décembre à Lyon : croisière des illuminations avec l'ADR

18 décembre à Bourg en Bresse : réunion OITC.

Les réunions des comités de suivi et de direction ont principalement porté sur :

- la préparation des nombreuses réunions organisées ce dernier trimestre (Villefranche, Bellegarde/Genève, 5 à 7, pot amical avec nos partenaires sur la formation à agents de sécurité...)
- la modernisation et mise à jour de notre site internet avec intégration de notre nouveau logo (cf. sur le présent bulletin)
- rencontre avec le Professeur LASSERRE sur les bateaux bus ainsi que sur la possibilité de proposer un thème à un étudiant en économie des transports

- avancement des travaux du groupe chargé de recenser la réglementation générale
- divers courriers
- réexamens et courriers sur le devenir des locaux de notre siège
- comptes-rendus des diverses réunions auxquelles nos membres ont participé
- contacts avec des représentants de la CCI de Lyon ou d'association (PEREGRINALYON demande à nous rencontrer)
- bilan des rencontres tenues avec les membres de la «coordination des associations»
- points sur les sessions de formation
- examen de nos recettes et dépenses sur l'exercice 2008

A l'initiative de la coordination des associations :

- mail adressé le 1er octobre à Aline MARTIN de VNF qui nous avait demandé de lui transmettre la liste des associations faisant partie de la coordination
- au Président du Grand Lyon, le 17 octobre, sur le projet d'aménagement des berges de la Saône pendant la mandature de Gérard COLLOMB, lettre adressée au nom de la coordination des associations de la voie d'eau avec copie à Roland BERNARD en qualité de Vice-Président en charge du fleuve, aménagement et usage et Michel REPELLIN, Vice-Président chargé de la mission développement durable
- lettre à M. CALFAS, Directeur régional de VNF pour lui proposer des points à inscrire à l'ordre du jour de la commission des armements

RAPPEL

Permanence au siège de l'association tous les vendredis de 9h à 11h

II FORMATION

La dernière session de formation a été tenue à Nantes des 12 et 13 novembre avec 14 candidats

Nous avons rencontré MM. DALAISE et LEMOINE du



Pour remercier nos partenaires, une rencontre amicale a été organisée dans les bureaux du siège avec une vingtaine de personnes le 20 novembre, jour de l'arrivée du «Beaujolais nouveau»

comité des armateurs fluviales pour réfléchir aux évolutions possibles de la formation.

Les dates de sessions ont été fixées pour Lyon, pour le 1er semestre 2009 :

26 et 27 janvier
23 et 24 février
16 et 17 mars
30 et 31 mars
27 et 28 avril
11 et 12 mai
8 et 9 juin.

Ce programme figure sur notre site internet.

L'arrêté portant agrément de notre association pour cette formation a été signé le 6 juin 2008 (JO. du 10 juillet) avec une durée de validité de 3 ans.

Toutefois nous regrettons de ne pas avoir été consultés à temps sur l'appel d'offres ministériel lancé pour la formation à «l'attestation de capacité professionnelle» (ACP). La remise des offres était fixée au 10 novembre.

III—TELEXPRESS'EAU

3-1 Politique des transports

- ✓ Le canal SEINE-NORD-EUROPE a été déclaré d'utilité publique le 11 septembre dernier (JO du 12 septembre). VNF prévoit de lancer d'ici la fin 2008 les appels publics à la concurrence pour un démarrage des travaux préparatoires en 2010, la signature du contrat de partenariat en 2011 pour une ouverture à la navigation en 2015. Ces délais semblent très optimistes.
- ✓ La commission Européenne a accepté les régimes d'aides d'Etat au fluvial montés par la France qui affectera 16,5 millions d'euros principalement à la modernisation de la flotte et à la promotion de la profession entre 2008 et 2012.
- ✓ Le budget 2009 du Ministère (MEDAD) augmente de

+ 5% avec comme priorité le développement d'infrastructures alternatives à la route.

- ✓ Une redevance «poids lourd» a été adoptée par le Parlement le 15 octobre pour prendre effet en 2011. Elle permettra de financer les projets d'infrastructures et pourra être modulée selon les régions. Son produit sera affecté à l'AFITF (Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France).
- ✓ 4 entreprises du nord ont fondé un lobby sous la forme d'un groupement d'entreprises régionales d'intérêt fluvial, le GERIF, et souhaitent prendre part à la construction du canal Seine-nord grâce au partenariat public-privé.
- ✓ Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat aux transports, a rappelé que la crise n'aurait pas d'impact sur la politique des grands travaux lancés en France... mais qu'il pourrait y avoir un étalement des chantiers dans le temps !
- ✓ L'étude de l'impact financier du Grenelle de l'Environnement table sur un coût total estimé à 440 milliards d'euros dont 97 pour le développement des infrastructures de transport. Pour le financement, l'Etat compte sur les partenariats publics/privés.

3-2 VNF

- ✓ Le conseil d'Etat étudie actuellement des modifications à apporter aux statuts de VNF. Elles concernent notamment une distinction entre les fonctions du Président et celles du Directeur général, ainsi que la possibilité de réaliser, avec la Caisse des dépôts et consignations, des opérations immobilières, comme c'est le cas au port Rambaud à Lyon.
- ✓ La plateforme «PLATINA», lancée par la commission européenne pour promouvoir le transport par voies d'eau regroupe 22 acteurs semi-publics chargés de stimuler les activités dans un délai de 4 ans. VNF a en charge la modernisation de la flotte. Platina est doté d'un budget de 8,5 millions d'euros.

3-3 CNR

- ✓ Michel COTE, Directeur délégué au développement économique et local de la compagnie, a fixé les objectifs de redéploiement du port Edouard Herriot :
 - définir les grandes activités en privilégiant celles qui utilisent la voie d'eau, ainsi que
 - mieux intégrer le port dans son environnement
 L'anniversaire des 70 ans du port a été fêté le 8 décembre.

3-4 Nouvelles des ports fluviaux

- ✓ Les ports de Châlon-sur-Saône et Mâcon, gérés par Aproport, sont devenus 5ème port fluvial intérieur français avec un trafic x 3 en 10 ans. Bernard PAILLARD, Directeur, souhaite opérer un rééquilibrage entre les transports routiers et fluviaux. Il espère doubler le trafic en 5 ans avec un programme d'investissements entre 30 et 40 millions d'euros.
- ✓ La construction du viaduc de l'A 406 à Mâcon, permettra un accès direct à la plateforme d'Aproport.

3-5 Nouvelles du tourisme

- ✓ La Société Lyon-Confluence aimerait voir circuler une navette fluviale à Lyon, entre la place St-Paul et le port Rambaud, navette qui pourrait intéresser à la fois les agents du conseil régional qui vont venir s'installer au confluent ainsi que les manifestations organisées dans ce quartier.
- ✓ Un nouveau bateau école a vu le jour à Givors. Il est géré par M. René VIARISIO.
- ✓ En janvier 2009, vont démarrer les travaux de réorganisation de l'aire de carénage du port de l'Épervière à Valence. Un budget de 500 000 euros est prévu. La fin des travaux est programmée pour juillet 2009 avec un engin de levage capable de gruter des bateaux jusqu'à 30 t et 18 m de long.

3-6 Nouvelles de la voie d'eau

- ✓ Un contrat de partenariat a été signé le 10 juin dernier entre l'association «Entreprendre Pour le Fluvial» (EPF) et la caisse des dépôts et consignations pour la création d'un fonds «EPF initiative» qui va permettre le financement de 45 entreprises en 2009.
Renseignements : www.entreprendre-fluvial.com
- ✓ Devant la pénurie de main-d'œuvre dans le fluvial, la région Alsace, aidée du port autonome Strasbourg et de la CFNR a conçu une formation de capitaine de bateau pour des personnes non initiées au secteur rhénan. Elle durera 2 ans en alternance.
- ✓ En 2008, la très bonne récolte céréalière (+ 22%) et la baisse de l'euro face au dollar devraient permettre d'augmenter la part transportée en fluvial. La part ac-

tuelle du fluvial est de 10%.

- ✓ Selon VNF; concernant la sécurité «le trafic fluvial enregistre un score de 1,1% des coûts dus aux accidents, contre 96% pour la route».
- ✓ Le paquebot RIVER ROYAL (120 m de long et 1350 t), dont un des 2 capitaines est notre ami Louis ARNOLD, a pu être hissé sur la cale de halage d'Arles, ce qui représentait une première pour un bateau de cette taille, ceci grâce aux importants travaux de modernisation réalisés.
- ✓ Sur le bassin Rhône-Saône l'évacuation de déblais par voie d'eau est privilégiée. La mise en place de trafics réguliers de déchets est en cours d'examen.
- ✓ Faisant suite au colloque «colis lourds et transports exceptionnels» organisé à Lyon en 2007, un bateau appartenant à CFT a été réaménagé pour permettre le transport d'un transformateur EDF de 155 t entre Strasbourg et Lyon en passant par le canal du Rhône au Rhin. Un précédent transport de colis lourds avait déjà été effectué de Lyon à Givet, cet été, par la société NAVISCO.
- ✓ Depuis 2007, avec l'aide de la CNR et de l'Agence de l'Eau, l'Institut géographique national cartographie l'ensemble du fleuve Rhône pour relever les zones inondables. Dès 2010, une carte permettra de connaître les risques entre le Léman et la Méditerranée. Des zones nouvelles inondables sont d'ores et déjà apparues, ce qui ne facilitera pas le développement du foncier en bord de voie d'eau pour faire face au développement du trafic fluvial
- ✓ Le port autonome de Paris dispose pour les conteneurs sur son site internet, d'un «éco-comparateur» pour les trajets entre le Havre et la région parisienne. Il permet d'évaluer pour un projet donné, selon les possibilités, le mode de transport choisi le moins polluant, ce qui, le plus souvent, est le cas de la voie d'eau (effet de serre et coût de transport). Cet outil a été créé par l'ADEME qui étudie ce dispositif pour d'autres ports.

3-7 Ports maritimes

- ✓ Le port autonome de Marseille s'appelle désormais GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE-FOS.
- ✓ Faisant suite à la loi du 4 juillet 2008, un accord cadre a été approuvé en octobre qui modifie le statut des

conducteurs de grue et prévoit le transfert des opérations de chargement à des entreprises privées.

A partir de la date du décret d'application, les grands ports maritimes (GPM) disposent de 3 mois pour adopter leur budget stratégique et de 27 mois pour transférer la totalité des outillages de manutention.

Pour les agents, le droit de retour a été porté de 7 à 14 ans en cas de licenciement économique par l'entreprise, ou de 3 ans s'ils ont des difficultés à s'adapter.

Une nouvelle convention collective sera mise en place pour toutes les professions portuaires.

- ✓ L'index «BALTIC DRY», calculé tous les jours à la City de Londres, permet d'établir le prix du transport de marchandises sur 24 des principaux trajets commerciaux. Avec la crise actuelle cet index qui était à 11 793 le 20 mai dernier a été divisé par 14 en 6 mois. Selon un des principaux armateurs maritimes mondiaux, Philippe Louis DREYFUS «un bateau de 180 000 t se louait 200 000 €/j en juin, et moins de 8 000 € en novembre».

On peut, dans ces conditions, si elles perduraient, se demander quel avenir ont les GPM et , au-delà les transports fluviaux qui en dépendent en partie.

IV-SPECIAL—ECH'EAU

4-1 Dates à retenir

- ✓ cf au chapitre FORMAFIUVIA ci-dessus, les dates de formation à l'attestation de sécurité, à Lyon pour les 6 premiers mois de 2009
- ✓ 5 mars 2009 : projet de «5 à 7»
- ✓ 11 mars 2009 assemblée générale Provoideau à Paris
- ✓ 6 mai 2009 commission des armements à Rochetaillée-sur-Saône
- ✓ jeudi 14 mai 2009 assemblée générale PROMOFIUVIA (lieu à définir)
- ✓ Début juin 2009, un premier salon nautique touristique mais aussi centré sur les industries et les métiers du fluvial, va être organisé à AUXERRE

Pour en savoir plus : www.le-salon-fluvial.fr

4-2 Réglementation

- ✓ 6 décrets du 10 octobre 2008 ont acté la transformation des ports autonomes de Marseille, Bordeaux, La Rochelle, Nantes/St-Nazaire, le Havre et Dunkerque en Grands Ports Maritimes. Un 7° décret doit suivre pour le port de Rouen
- ✓ Arrêté du 8 août relatif au pilotage des bateaux, convois et autres engins fluviaux qui effectuent une navigation dans les limites de la station de pilotage de Marseille-Fos.

4-3 Publication

- ✓ VNF a réédité la carte «Bienvenue sur le réseau de VNF» en juillet 2008. Elle est disponible en 4 langues et permet de connaître les curiosités touristiques, des informations pratiques ou réglementaires. A demander aux arrondissements Développement de la voie d'eau de VNF ou contacter Julie.blondeau@vnf.fr ☎ 03 21 63 24 95
- ✓ En complément du serveur inforhone mobile ☎ 08 20 10 10 20 ou www.inforhone.fr, la CNR a publié un guide en 3 langues du passage des écluses de Lyon à la mer. Il est diffusé via les ports de plaisance, haltes nautiques ou directions régionales de la CNR
- ✓ Avec le soutien de la région R/A , de la DATAR, de l'Agence de l'Eau RMC, du Grand Lyon et de la DIREN, la Maison fleuve Rhône et l'agence de communication ESPRIT PUBLIC, ont réalisé un site portail sur le fleuve Rhône qui permet de connaître les manifestations, les évènements... ainsi que le Rhône lui-même dans ses multiples dimensions. Site <http://www.Fleuverhone.com/presentation/index.html>

V-TRAFICS

Sur le bassin Rhône-Saône, VNF ANNONCE :

- une baisse de 40% du trafic de conteneurs sur les 9 premiers mois de l'année, consécutive aux évènements du GPM de Marseille-Fos
 - une hausse de 4% du trafic vrac, tout confondu malgré la baisse des conteneurs.
- En octobre, les perspectives semblaient s'améliorer avec l'aboutissement de la réforme du port de Marseille mais l'avenir va dépendre de la conjoncture économique nationale et internationale.

Trafic fluvial 10 mois 2008/2007

Tonnes	2008	2007
produits agricoles	449995	461403
denrées alimentaires	94728	98043
combustibles	278161	249608
produits pétroliers	512102	488236
minerais	38620	50527
produits métallurgiques	124167	103110
mineraux bruts	2231801	2024413
engrais	103913	95083
produits chimiques	517653	486344
marchandises diverses	244729	471425
total	4595869	4528192

TK

	2008	2007
produits agricoles	20655490	209977180
denrées alimentaires	47875492	50275153
combustibles	113132844	96448704
produits pétroliers	108838230	98304256
minerais	16488091	26097909
produits métallurgiques	40894914	34545717
mineraux bruts	131950778	103347123
engrais	54507291	49189326
produits chimiques	165105231	144617492
marchandises diverses	82993387	159545744
total	968341748	972348604

Trafic total janvier-octobre 2008/2007

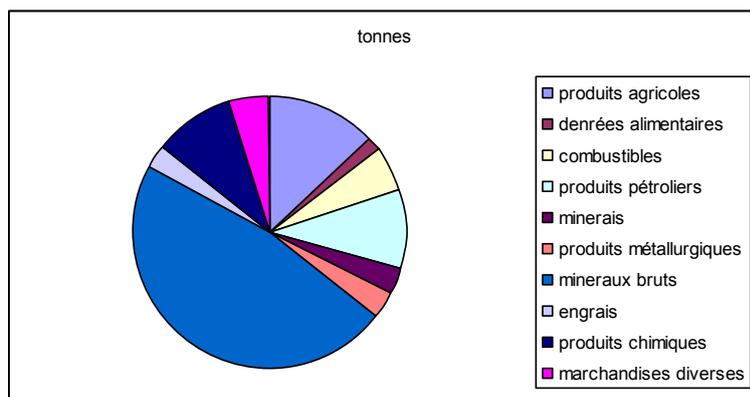
Tonnes	2008	2007
produits agricoles	727125	704552
denrées alimentaires	94728	98453
combustibles	293800	266168
produits pétroliers	512102	488236
minerais	176104	215478
produits métallurgiques	188812	172221
mineraux bruts	2622324	2285846
engrais	143616	155481
produits chimiques	532986	498282
marchandises diverses	258126	478129
total	5549723	5362846

TK

	2008	2007
produits agricoles	274642488	267015655
denrées alimentaires	47875492	50292373
combustibles	113789682	97609645
produits pétroliers	108838230	98304256
minerais	56419801	73935767
produits métallurgiques	59430876	56687151
mineraux bruts	163152904	146013454
engrais	62544337	58557387
produits chimiques	166450717	145363965
marchandises diverses	85107240	160585090
total	1138251767	1154364743

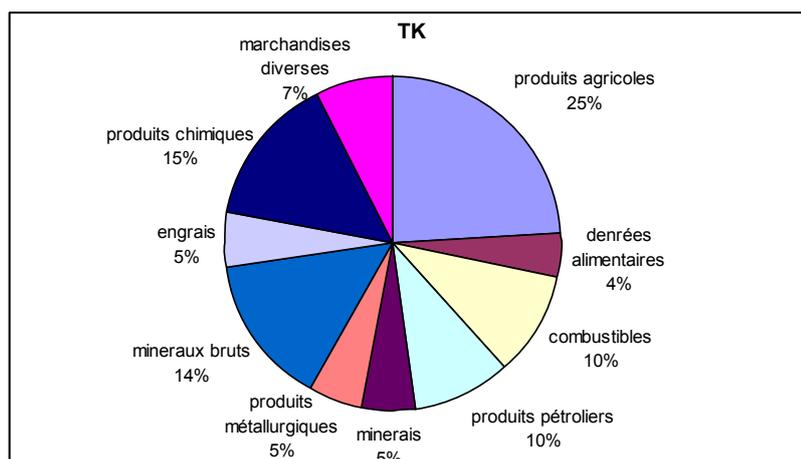
Trafic fluvio-maritime 10 mois 2008/2007

	2008	2007
produits agricoles	277130	243149
denrées alimentaires		410
combustibles	15639	16560
minerais	137484	164951
produits métallurgiques	64645	69111
mineraux bruts	390523	261433
engrais	39703	60398
produits chimiques	15333	11938
marchandises diverses	13397	6704
total	953854	834654



TK

	2008	2007
produits agricoles	68086998	57038475
denrées alimentaires	0	17220
combustibles	656838	1160941
minerais	39931710	47837858
produits métallurgiques	18535962	22141434
mineraux bruts	31202126	42666331
engrais	8037046	9368061
produits chimiques	1345486	746473
marchandises diverses	2113853	1039346
total	169910019	182016139



VI-PHARE-FOUILLEUR

6-1 Nominations

⇒ Daniel BURSAUX a été nommé Directeur de la Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM) du Ministère de l'Ecologie, de l'énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEDAD)

⇒ Dominique HUCHEL est son Directeur adjoint

⇒ Marc PAPINUTI a été nommé Directeur de la Direction des infrastructures de transports du MEDAD

⇒ Christophe SAINTILLAN est son Directeur adjoint

⇒ Martial PASSI, Maire de Givors, succède à Jean-Pierre SCHOSTECK à la tête de la Fédération des entreprises publiques locales, selon le principe de présidence tournante dévolue tous les 3 ans

⇒ Mathieu DUVAL a été nommé Président de Lyon-Terminal

⇒ Laurent NATIVEL est devenu Directeur du Port de Lyon Edouard Herriot de la CNR

⇒ Michel DANTIN, conseiller communautaire de l'agglomération de Chambéry et Président du comité intersyndical d'assainissement du lac du Bourget, succède en qualité de Président du comité de Bassin Rhône Méditerranée Corse à Henri TORRE, ancien ministre et sénateur de l'Ardèche qui occupait ce poste depuis 1987

⇒ Jean-Marc FRAGNOUD, membre de la chambre d'agriculture Rhône-Alpes est devenu Vice-Président du comité de Bassin

⇒ Bernard CATELON Conseiller général du Rhône et membre du conseil municipal de Condrieu succède à Gabriel MONTCHARMONT en qualité de Président du conseil d'administration de l'île du Beurre

⇒ Philippe GENTY en est le Vice-Président

⇒ Le Capitaine Patrick PEYRON est le responsable de la Brigade fluviale de Lyon à la Direction Départementale de la sécurité publique

6-2 Courrier des lecteurs

⇒ Notre trésorier, Roland BERNARD, demande aux adhérents qui règlent leurs cotisations par un virement internet, de toujours bien préciser leur identification.

⇒ Michel SABRE, lors du comité de direction du 24 octobre 2008 a offert à l'association un panneau sur l'historique de la navigation qu'il avait eu l'occasion d'élaborer lors d'une réunion où son intervention sur le sujet lui avait été demandée.



Contactez Michèle LE HIR

PROMOFLUVIA
Tél/Fax 04.78.37.83.03
41, quai Rambaud
69002 LYON

Bulletin réservé aux adhérents
Imprimé par nos soins

Internautes :

E-mail : PROMOFLUVIA@wanadoo.fr

Site : <http://www.promofluvia.com>